



Syndicat national de
l'administration scolaire,
universitaire et des bibliothèques

Groupe de travail sur la gestion des ITRF A et B – Liste d'aptitude 2017

Cette réunion préparatoire aux CAPN des ITRF (Catégorie A et B) était présidée par M. COMTE, Secrétaire général de l'académie adjoint, Directeur des Ressources Humaines. Il était assisté de Monsieur KUNCZE, Chef de la DPAAE, Madame ARNAUDET, gestionnaire des ITRF, Monsieur VAUTHEROT, Chef de la DSIN, Madame OZENNE, Chef de la DLSa et Monsieur ARMAND, IEN-ET/EG.

Siégeaient au titre de la représentation syndicale Mesdames HESDIN et WEPIERRE (SNPTES), Mesdames MATHON et HOLLVILLE (UNSA) et, pour le SNASUB-FSU, Madame ZABIJAK et Monsieur DESTREZ.

Remarques d'ordre général

Dans la lecture des dossiers, les élus du SNASUB-FSU ont accordé autant d'importance à la qualité du dossier (rapport d'aptitude professionnelle, rapport d'activité de l'agent) qu'à la qualité du parcours professionnel des agents, l'expérience professionnelle (ancienneté dans le grade), la formation, la technicité et les responsabilités (encadrement de personnel).

Pour cette raison, vos élus souhaitent souligner l'importance que peut avoir la rédaction du rapport d'activité : un rapport d'activité rédigé, expliquant l'évolution et la montée en puissance de la complexité des missions de l'agent est préférable à une longue énumération, ce qui fut malheureusement le cas dans bon nombre des dossiers écartés.

D'autre part, le rapport d'aptitude professionnelle oriente très fortement le choix de l'administration académique ; il devient le seul point de repère au niveau national au regard de la masse des dossiers à traiter en CAPN. Il est donc primordial de veiller à la qualité de ce dernier et ne pas hésiter à demander une réécriture au besoin et s'assurer qu'une mention explicite du soutien de la hiérarchie soit présente (Ex. : « vivement recommandé », « très fortement soutenu »...).

Il est donc nécessaire de préparer son dossier bien en amont de la date limite de dépôt voire en anticipant la période de dépôt puisque les délais sont souvent très courts. Cela vous laissera le temps d'être éventuellement assisté si vous n'avez pas les connaissances bureautiques nécessaires, de le faire relire par des proches ou des collègues afin d'avoir un point de vue extérieur, d'obtenir les informations qui pourraient vous sembler obscures (les différentes anciennetés par exemple).

Résumé de la réunion

Sur proposition de l'administration, les nombres de propositions pour chaque corps (Technicien, ASI, IGE et IGR) ont été calculés au regard des possibilités nationales (en légère augmentation) et du nombre de propositions et de promus en 2016. Cela a été unanimement accepté par le groupe de travail. Dans les faits, le nombre **effectif** de propositions est quelquefois supérieur au nombre **déterminé** de propositions ; il est alors vivement conseillé aux agents classés hors liste de renouveler leur dossier l'année prochaine. Cela ne gage toutefois pas d'une réussite assurée l'an prochain.

Au cours de la réunion, le groupe de travail a départagé les dossiers équivalents sur la base de l'expérience professionnelle notamment par une analyse publique des forces et faiblesses des dossiers ; il a également été tenu compte du décompte des propositions (administration et syndicats) pour chaque agent. Force est de constater que de nombreux points de convergences sur les noms proposés se sont fait jour entre l'administration et vos élus. Cela renforce, s'il en était besoin, la justification d'un barème clair et respecté qui ne laisse pas de place à l'arbitraire.

Par ailleurs, Monsieur Comte a indiqué, en réponse à une question du SNASUB-FSU relative à un dossier non parvenu au rectorat, que des accusés de réception serait désormais envoyés systématiquement aux postulants, Cela permettra de sécuriser la procédure et de rassurer les collègues. Vos élus ont salué positivement cette initiative de l'administration.

Résultats du groupe de travail

ITRF (en 2016 : 271 possibilités, 5 propositions, 0 promu)	
Nombre de possibilités nationales	291
Nombre d'agents « promouvables »	Non communiqué (28 dossiers reçus)
Nombre de propositions	5

Détail des propositions :

1. Bruno CHRETIEN (E)
2. David BETTE (G)
3. Evelyne BOURNAT (A)
4. Pascal TAVENETAT (A)
5. Martine VANDEKERCHOVE (A)

LE SNASUB-FSU avait proposé, dans cet ordre afin de servir des BAP souvent oubliées :

- *Bruno CHRETIEN (E)*
- *David BETTE (G)*
- *Evelyne BOURNAT (A)*
- *Pascal TAVENETAT (A)*

ASI (en 2016 : 98 possibilités, 3 propositions, 0 promu)	
Nombre de possibilités nationales	99
Nombre d'agents « promouvables »	Non communiqué (12 dossiers reçus)
Nombre de propositions	3

Détail des propositions :

1. Bernadette DOLOU (E)
2. Mustapha MAKRI (E)
3. Sylvain DUMONT (B)

LE SNASUB-FSU avait proposé, sans ordre de priorité :

- *Salah YAHIAOUI (E)*
- *Mustapha MAKRI (E)*
- *Bernadette DOLOU (E)*
- *Alain LEVERT (E)*

IGE (en 2016 : 106 possibilités, 1 proposition, 0 promu)	
Nombre de possibilités nationales	106
Nombre d'agents « promouvables »	Non communiqué (1 dossier reçu)
Nombre de propositions	1

Détail des propositions :

1. Jean-Michel EON (E)

LE SNASUB-FSU avait proposé, sans ordre de priorité :

- *Jean-Michel EON (E)*

IGR (en 2016 : 28 possibilités, 1 proposition, 0 promu)	
Nombre de possibilités nationales	26
Nombre d'agents « promouvables »	Non communiqué (2 dossiers reçus)
Nombre de propositions	1

Détail des propositions :

1. Laurent DEVENDEVILLE (E)

LE SNASUB-FSU avait proposé, sans ordre de priorité :

- *Laurent DEVENDEVILLE (E)*

Les commissions administratives paritaires Nationales concernées seront consultées aux dates suivantes :

- ASI : 16 juin 2017
- Tech : 23 mai 2017
- IGE : 9 juin 2017
- IGR : 13 juin 2017

Les collègues concernés ont été avertis dès jeudi par courriel ou de vive voix.

Pour le SNASUB-FSU : Luciane ZABIJAK et Willy DESTREZ

<p>SNASUB/FSU Amiens - 9, rue Dupuis 80000 AMIENS Téléphone : 03.22.72.95.02 - Courrier électronique : snasub.amiens@orange.fr Site internet académique : http://snasub-amiens.fr/</p>
